***REUNION DU 22 OCTOBRE 2024***

Le conseil municipal s'est réuni le Mardi 22 Octobre 2024 à dix-neuf heures sous la présidence de M Patrick Lafave, Maire.

La séance est ouverte à 19 h 00

**Présents:** Mme Bossion C, M. Dubois T, Mme Langlois S, M. André A, Mme Leboucher L, M. Dessaude Y , Mme Guérin MM, Mme Poirier C , Mme Labonde E

**Secrétaire de séance :** M. DUBOIS Thierry

**ASSURANCE STATUTAIRE**

M. Le Maire expose au conseil municipal qu’il faut renouveler l’adhésion pour le contrat d’assurance pour le personnel au 1er janvier 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l’unanimité.

**I.A.T et I.E.M.P**.

Vote de l’enveloppe globale pour les indemnités I.A.T. et I.E.M.P. du personnel titulaire communal à l’unanimité.

**TRANSFERT COMPETENCE SDIS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

M. Le Maire explique au conseil municipal que la communauté de communes des Forêts du Perche propose de lui transférer la charge de la contribution au SDIS en lieu et place de la commune. L’attribution de compensation en sera diminuée d’autant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité, accepte.

**DECISION MODIFICATIVE**

Le conseil municipal décide la décision modificative suivante à l’unanimité :

Compte  66111 : +20.00 €

Compte 615232 : - 20.00 €

**TRAVAUX COMMUNE**

Le Conseil Départemental va déplacer le panneau d’entrée de bourg du côté de la Route de Verneuil après le Lotissement direction Verneuil et Route des Brosses elle sera déplacée et mise après la haie du Container.

Les travaux de route prévus cette année sont reportés à l’an prochain, au Printemps

M. Le Maire informe le conseil municipal qu’il va demander un devis pour faire l’isolation de l’école.

La réfection d’un plafond du logement communal a été faite par l’Entreprise Rousseau.

**ACHAT FUTUR**

L’achat d’un jeu extérieur pour la cour de l’école est prévu en 2025.

**ESPACES VERTS :** nécessité de fournir une feuille de route pour l’entretien de la commune à l’Entreprise

**QUESTIONS DIVERSES**

* M. André signale le manque de profilage de certains fossés. Une entreprise sera missionnée pour réaliser ces travaux d’entretien et ainsi que ceux qui avaient été prévus initialement.

**LA GALETTE DES ROIS** aura lieu le **Dimanche 12 Janvier 2025** à 14 H 00 dans le préau de l’Ecole.

La séance est levée à 20 h 40

Madame, Monsieur,

L’année 2024 va bientôt prendre fin. Elle aura été pour la commune une année **exceptionnelle** avec notre participation aux intervillages que nous avons relancé il y a 3 ans. Ils ont été suivi par notre magnifique premier Festival de la Framboise qui a fait l’unanimité bien au-delà des frontières départementales. Puis, il y a eu les 20 ans de notre Fête de la Musique dans un grand moment de convivialité et enfin la Fête du Village début Août qui a connu un taux de fréquentation record, en particulier le Vide Grenier du dimanche avec près de 150 exposants !

Tout cela, bien sûr, n’a pu être réalisé qu’avec l’engagement sans faille de nos bénévoles. Je les en remercie très chaleureusement.

Le Conseil Municipal vous souhaite de Belles Fêtes de Fin d’Année.

Le Maire, Patrick LAFAVE